VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératrices,

Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1508 et 1810

Avenue Cleveland, entre Roman et Debigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, loué à raison de trente piastres par mois, payable mensuellement.

No 1812

Avenue Cleveland, entre les rues Roman et et Derbigny. Maison simple à un étage, Loué $15 par mois, payable mensuellement.

Nos 2228, 2230 et 2232

Rue Bienville, encoignure Nord Miro. Bâtisse à un étage occupée comme épicerie et buvette et résidence. Louée $36 par mois, payable mensuellement.

Nos 222 et 224 RUE MIRO

Elegante maison double. Louée $18 par mois, payable mensuellement.

No 1732

Avenue Cleveland, co'n Derbigny, et

Nos 208 et 210

Rue Derbigny. Jolie résidence à un étage, et une élégante maison double à un étage. Louée $22 par mois, payable mensuellement

No 817 RUE DECATUR,

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903 avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Trémé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 — 921.

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1731 et 1733.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66,938—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la succession susdite, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No quatre cent trente sept (437), borné par l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson), Palmyre, Roman et Derbigny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'Ilet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé dans le bureau de David L. McCay, ancien notaire en cette ville; les dits lots sont contigus et désignés d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 12 avril 1902 par les lettres A et B et mesurant comme suit: le lot A 25 pieds 9 pouces 0 lignes de face à l'avenue Cleveland, anciennement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes [109' 10" 3"'], entre lignes parallèles; le lot B mesure 18 pieds 4 pouces 0 lignes de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 10 pouces 3 lignes. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1908, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte passé devant Charles T. Fonlon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille passé devant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisier." Les améliorations sur le lot A comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1908 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisances, etc, de chaque côté, louée $15 chaque côté; sur le lot B une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises, désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances, citerne, etc, louée $15 par mois.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 105 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte d'Aug. L. Lasseche, ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 206 et 210 rue S. Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B Boemmen, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 2 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., loués $3 00 chaque côté

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No deux cent soixante dix sept (277) bornés par les rues Bienville, Donaue, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent, chacun, vingt huit pieds sur pouces [28 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108'], le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro, et d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15 avril 1902, ledite lots sont désignés par les lettres C et D et mesurent d'après ledit plan comme suit à savoir:

Le lot C mesure 57 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et face à la rue Miro de 73 pieds 3 pouces, de là sur une ligne d'un foot allant vers la rue Galvez sur une premier profondeur de 43 pieds 6 pouces 4 lignes, de là se rétrécissant sur une ligne oblique, 3 pieds 4 pouces, de là une seconde profondeur de 10 pieds 9 pouces vers la rue Galvez, de là une profondeur totale de 71 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté de la rue Galvez courant vers son point de départ à la rue Bienville; le lot D mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Miro sur une profondeur de 57 pieds sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Bienville, 26 pieds 1 pouce et 3 lignes sur sa ligne du fond, de là 10 pieds 9 pouces sur sa ligne de profondeur qui touche au lot C de la rétrécissant 3 pieds, 4 pouces sur une ligne oblique, de là ayant dix pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du côté du lot C retournant à son point de départ à la rue Miro.

Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignés par les numéros municipaux 2226, 2230, 2232 rue Bienville et 222 et 224 rue Mord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahders par acte pardevant Jules F. Mesnier, notaire public, le 20 mars 1889, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 1139 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis le coin du côté est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance etc [connu sous le No municipal 2230 et désigné par le No 2232 rue Bienville, les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contenant chacun 4 chambres, citerne,

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

lieux, etc., chacun loué $6.00 par mois, faisant un total de $36 par mois et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $18 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 127, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Trémé], désigné par la lettre H, d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Brugier à la veuve de Romain Brugier, pardevant Felix Grivot, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces [42' 8"] de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six [86'] sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Trémé] de soixante sept pieds (67') laquelle profondeur ledit lot retressait à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier acquis par achat de Natale Maestri par acte vente pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau de Transferts de cette ville dans le livre No 163, fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 9 cabinets de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

5° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, trente pieds [30] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt un pieds sept pouces [81' 7"] entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre, étant la même propriété acquise par Henry Lisier de Jules Lassère d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire public en cette ville en date du 6 avril 1888, enregistré au Bureau des hypothèques de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire publique en cette ville, en date du 13 juin 1884, enregistré au Bureau des Hypothèques de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le véritable nom de l'acheteur était Henry Mialer et non pas Henry Lister.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 8 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 8 chambres avec palier au second étage, citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque étage. Louée à raison de quinze piastres par mois, chaque côté, ou trente piastres par mois sur le tout.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'Ilet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1852, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française, trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8"'] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne [40' 1" 1"'] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nister, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transfert de cette ville dans le livre No 174, folio 169. Les améliorations comprennent une très élégante maison à un étage avec mansarde couverte en ardoise ayant au rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages, dans le fond avec 4 chambres; citerne, hydrant, lieux d'aisances etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un an ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire; aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. F. Claiborne, avocat.

30 mars—30- av 6 13 20 27 30

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur—Bureau No 836 Allée Commerciale. Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'Ilet cent trente cinq, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 15me jour de mai 1821, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant F. Perry notaire le 15me jour de mai 1844, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30— av 6 13 20 27 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

91à rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

Elégant Etablissement d'Affaires et Résidence,

Coin des Rues Dumaine et Robertson.

Au centre même d'un voisinage d'affaires prospère, et à seulement un îlot du marché Trémé.

Loué jusqu'au 20 février 1903, au taux de $25 par mois, payable mensuellement.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril, à midi, il sera vendu à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne.

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, ilet borné par les rues Dumaine, Robertson, Ste-Anne et Villeré, formant l'encoignure des rues Dumaine et Robertson, mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Dumaine sur 65 pieds de profondeur à la rue Robertson et une profondeur irrégulière sur le côté vers la rue Villere. Voyez le plan à la Bourse pour les mesures correctes et autres détails.

Les améliorations comprenant une très élégante bâtisse à un étage, couverte en ardoises, occupée au rez-de-chaussée comme une épicerie et buvette et deux chambres, et au premier étage comme une résidence, ayant cinq chambres, vestibule; hangar à un étage, citerne, petit pied veranda tout autour de la bâtisse et [illegible] la largeur de la banquette. Vendue [illegible] bail expirant le 20 février 1903 au taux de $25 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billet portant hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant conserver les lieux assurés jusqu'au montant de la portion de crédit, de transférer la police au porteur des billets, de rembourser la prime d'assurance non expirée, d'assumer et payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 av—2f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louisa Frances Whittaker. Epouse de Florville Fey.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la suedite succession, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. B. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure, d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louise Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistant en une charpente rectangulaire élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en parfait état, ayant trois chambres (3), hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres (2), une autre bâtisse dans le fond, avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [379] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non aliénande. L'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendu et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Duvalle, (née Hopkins), femme défunte de Ernest Duvelle.

No 67,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret en ordre de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessous intitulée, daté le 28me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'ilet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dergenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 156' 11" 2' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dergenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles manufacturant contenus sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs Mme Veuve E. Clausset.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 9043—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, MARDI, le 6me jour de mai 1902, à 11 heures A. M. Un lot d'épiceries, vins et liqueurs, aussi un cash register, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

CHAS B. KENNEDY, Constable.

Cage Baldwin et Crabites, avocats pour les plaignants.

27 av—27 — mai 4 6

V. F. Vidacovich, agent pour Mme Vve Faget, vs William Walker.

DEUXIEME COUR DE CITE — No 888. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchères publiques, le SAMEDI 3 mai 1902, à 11 heures A. M., à la Maison de Cour à Alger dans le Cinquième District de cette ville. Un lot de meubles, d'après inventaire enregistré dans mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.— MARK AMUEDO. Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

23 avr— 23 29—mai 3

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME"

SUR

Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de deux ordres émanant à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans la Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampsen et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'Ilet 28 B.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St-Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902 ainsi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs

846 rue Commune.

3av—3 6 13 20 27—mai 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setze.

No 68 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté de 1er avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Larsesche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setze par acte pardevant J. B. Larsesche, notaire, en date le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,

No 846 rue Commune.

16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Succession B. No 66,395.

Dans l'affaire de Payne & Joubert et als vs The Gardner Motor Company Limited.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur— Bureau 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, par l'Hon Geo. H Théard, juge, daté et signé le 8 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 6 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

UN LOT DE COMPTES OUVERTS, dans l'affaire ci-dessus nommée.

CHARLES E. KENNEDY, Receiver.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

24 avril—24 29—mai 4 6

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix,

Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galves et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno,

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, — JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté de 1er avril 1902, in re succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno, (dossier 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galves et Lapeyrouse, et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2"' à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 88' 6" de l'autre côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2, 123' 9" 1"' sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1"' entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galves; 132' 6" 5"' sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5"' sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galves; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galves, 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 6; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0' 1"' sur la rue Galves; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5"' sur la rue Onzaga, et 30' 0' 1"' sur la ligne du fond.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiement égaux, les billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, jusqu'au paiement et devant être garantis ensemble avec l'intérêt, cinq pour cent honoraires d'avocats et les frais, par le privilège du vendeur et hypothèque spécial sur la propriété vendue, les acquéreurs devant assurer les améliorations contre le feu, jusqu'au montant de la portion de crédit du prix, et de transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation, et desistement d'estimation, et l'obligation de payer, comme sus dit, les dits cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement des billets, avec toutes les autres clauses usuelles et conditions contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devront payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur s'il y en a de requis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et les actes de vente devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements.

F. D. CHARBONNET. N. P.

606 rue Gravier.

Sambola et Ducros avocats, 214 rue Royale.

26av—26 27 — mai 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District.

Bâtisse simple en bois à deux étages

Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à l'encoignure de la rue Marais.

A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding.

No 67,045 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, J. L. Onorato, Encanteur, est autorisé par la Cour, sous date du 11 avril 1902, à vendre à l'heure et au lieu déjà en ceci mentionné, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situe dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 164, borné par les rues Marais, Villeré, St Pierre et la Promenade Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Marais et St Pierre et mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue St Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 32 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Villere ayant la servitude en commun avec la propriété contigue dans le fond vers la Promenade Carondelet, des latrines et citerne dans le fond et audessus de la ligne divisant lesdites deux propriétés; étant la même propriété acquise par le défunt John H. Wilberding par achat d'Eugène Broequet, par acte passé le 15 décembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 146, folio 562.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements

303 rue Baronne.

13 av— 13 20 27—mai 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes propriétés de résidence de Deuxième District à l'encan. Nos 1501-1503, 1505-1507, 1509-1511, 1513-1515, rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 66 292.—Mme Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard, Joseph L Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci-après:

PREMIERE PROPRIETE.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robert